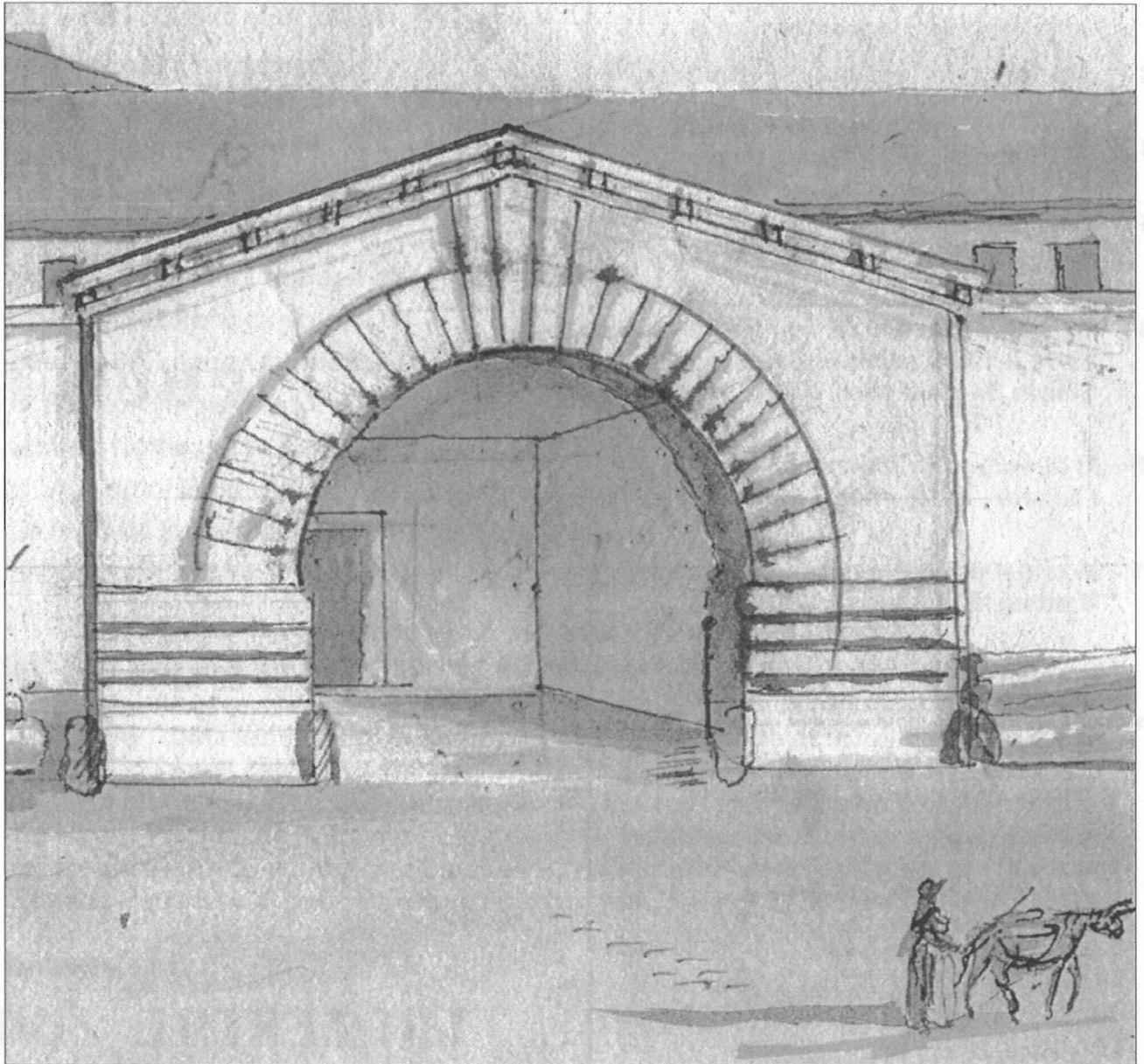




BULLETIN TRIMESTRIEL

AVRIL 2005

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SOISSONS



Société archéologique, historique et scientifique de Soissons

4, rue de la Congrégation, 02200 Soissons

Téléphone répondeur fax : 03.23.59.32.36

C.C.P. PARIS 5.331-56.Y

Site Internet : www.sahs-soissons.org - e.mail : contact@sahs-soissons.org

*Association reconnue d'intérêt général à caractère culturel par la D.S.F de l'Aisne
le 25.9.1996*

SOMMAIRE

**En couverture : la porte d'entrée du dépôt
de mendicité à Soissons
(coll. part.)**

3 - activités pour le deuxième trimestre.

4 - informations diverses.

**5 - notre assemblée générale du 23
janvier 2005.**

**8 - le dépôt de mendicité de Soissons de
1764 à 1789 par Mlle Delphine
Bouxin, le 20 février 2005.**

**10 - la libération de l'Aisne, par Grégory
Longatte, le 12 mars 2005**

**11 - le projet d'aménagement de la place
Mantoue à Soissons.**

En encart :

- bulletin d'inscription pour la sortie à Amiens du samedi 11 juin 2005.
- invitation à participer à la randonnée-mémoire organisée le 17 avril 2005 à partir de la mairie de Craonne.

Bulletin conçu
et réalisé par nos soins
Dépôt légal avril 2005
Tirage : 225 exemplaires

NOS

ACTIVITES

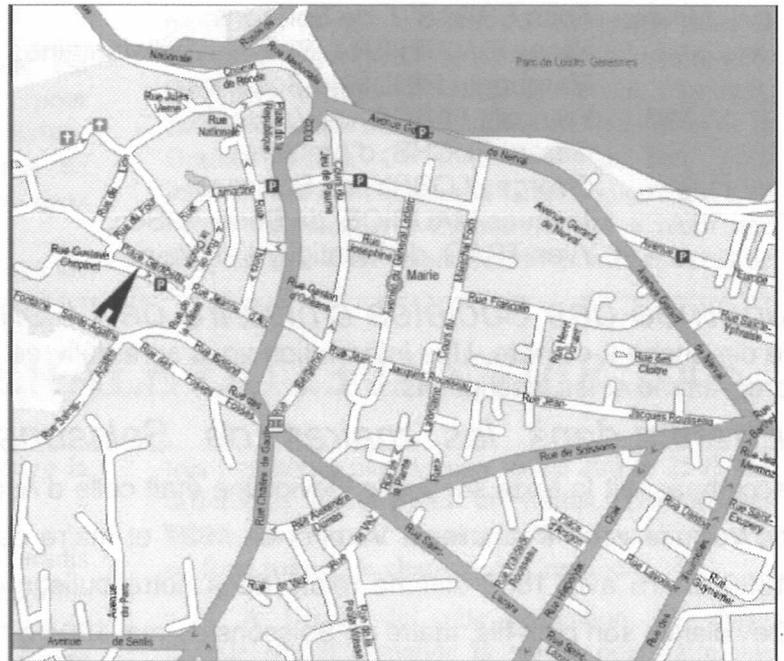
POUR LE

DEUXIEME

TRIMESTRE 2005

- **dimanche 24 avril** à 14 heures 30 au centre culturel de Soissons, M. Francis Eck présentera et commentera le deuxième tome de son étude « // *était une fois des châteaux dans l'Aisne* » qui concerne cette fois les châteaux construits ou reconstruits au XIX^e siècle et détruits au XX^e siècle.

- **dimanche 22 mai**, déplacement en voitures particulières pour visiter la vieille ville de Crépy-en-Valois, ses ruelles étroites, ses maisons anciennes (XIII^e - XVIII^e siècles), et l'abbaye de St Arnould. Rendez-vous à 14 heures 30, place Gambetta à Crépy-en-Valois (parking facile). Notre guide sera M. Aurélien Gnat, président de la toute jeune société historique de Crépy.



- **samedi 11 juin**, journée pique-nique avec déplacement en car à Amiens pour une visite guidée de la cathédrale. Ensuite le car nous conduira à Picquigny, dans les ruines du château qui domine la ville et la vallée de la Somme, où nous retrouverons les membres de la Société historique d'Amiens pour un pique-nique en commun. La dernière étape, sur le chemin du retour, sera pour l'église de Folleville, célèbre pour les superbes tombeaux qu'elle renferme et qui lui vaut d'être classée au patrimoine mondial. Rendez-vous 8 h.45 pour un départ à 9 heures, place de l'hôtel de ville à Soissons ; retour prévisible vers 19 heures. Inscription obligatoire à l'aide du bulletin joint.



Nos réunions du dernier trimestre :

- les dimanches 16 octobre et 11 décembre au Centre culturel,
- le vendredi 18 novembre pour notre conférence-dîner.

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre sociétaire, Mademoiselle Françoise LEGRAND, le 8 mars dernier. Nous adressons à sa famille nos plus sincères condoléances.

INFORMATIONS DIVERSES

Bienvenue à nos nouveaux adhérents de ce premier trimestre :

- Mmes Edith ERRASTI, de Soissons,
Eliane GAUTHIER-LISLE, de Taillefontaine,
Marguerite PIODI, de Soissons.
- MM. François FARCE, de Vauxbuin,
Gérard FUCHS, d'Ambleny,
Georges LOBRY, de Soissons,
Jacques MAURICE, de Berzy-le-Sec,
Yves TSAO, de Montigny-Lengrain.

Journée des Sociétés d'histoire de l'Aisne : elle se tiendra à Château-Thierry le dimanche 2 octobre. Une information vous sera délivrée en temps opportun pour en préciser le programme et les inscriptions.

Erratum dans les maires de Soissons : la photographie qui accompagnait le texte sur Emile Deviolaine était celle d'Augustin Deviolaine, maître de verrerie venu s'installer à Vauxrot en 1827 et maire de Soissons de novembre 1830 au 15 avril 1832 comme relaté dans notre bulletin d'avril 2004. Voici Emile Deviolaine, son petit-fils, maire de Soissons de mai 1904 à mai 1908.



Centenaire : la Société historique régionale de Villers-Cotterêts célébrera son 100^{ème} anniversaire en juin prochain. Les samedi 11 et dimanche 12 juin, la salle Alexandre Michaux, siège-bibliothèque de la Société, sera ouverte au public avec mise en vente des actes du colloque Dumas 2002. La visite du musée Alexandre Dumas, où se tiendra une exposition spéciale, sera gratuite.

Mémoires de la Fédération : l'édition 2004 est parue. Elle est disponible gratuitement à notre siège pour tous nos adhérents. Un envoi postal est possible contre une participation aux frais d'envoi de 4 euros.

Une place Lépissier ? alors que notre assemblée générale du 23 janvier s'achevait, M. Jean-Claude Burlet a suggéré, devant Mme Errasti, maire de Soissons, et Mme Pitois-Déhu, adjointe en charge du patrimoine, que le nom de M. Lépissier soit donné à une rue ou une place de Soissons. Et de justifier cette reconnaissance par le passé du personnage. Maître compagnon, il a œuvré pendant de longues années, avec son équipe de tailleurs de pierres, à la restauration de la cathédrale et des tours de St Jean des Vignes après la Grande guerre, puis à nouveau sur ces dernières, après leur mitraillage en 1945. M. Burlet le décrit comme un homme expérimenté qui mettait tout son savoir-faire dans l'accomplissement de son métier et a qui, architecte et compagnons, témoignaient un grand respect. Ce serait rendre hommage à un homme qui a consacré sa vie à la restauration des monuments de Soissons les plus en vue.

Lors d'une précédente rencontre, M. Burlet avait déjà formulé cette proposition auprès de Mme Pitois-Déhu, qui ne l'avait pas rejetée ; la discussion avait même permis de proposer un lieu propice : la petite place encore anonyme qui se trouve devant l'entrée de St Jean des Vignes. L'idée est donc relancée •

Le Président ouvre l'assemblée générale en remerciant les sociétaires d'être nombreux à y participer. L'ordre du jour comporte les rubriques habituelles : le rapport d'activité de l'année écoulée, le rapport financier et l'élection du bureau pour cette année 2005. Cette partie administrative sera suivie d'une projection d'environ 70 photos Vergnol choisies parmi les quelques 370 sans légende qui ont été publiées dans le journal l'Union et pour lesquelles nous avons reçu des informations permettant de les identifier.

Rapport d'activité.

25 janvier : l'assemblée générale ordinaire est suivie d'une assemblée extraordinaire pour modifier quelques points de détails de nos statuts. La réunion se poursuit par une conférence de M. Julien Saporì sur la guerre des farines dans l'Aisne en 1775.

22 février : première présentation des maires de

12, 13 et 14 novembre : colloque sur « *la Grande guerre, pratiques et expériences* ». Tout d'abord, le Président évoque le film « *un long dimanche de fiançailles* » pour regretter que très peu de nos adhérents aient pu le voir à Soissons. En effet, sa projection prévue à Amiens à l'intention de l'association des professeurs d'histoire et de géographie n'a pu avoir lieu dans cette ville, l'Académie d'Amiens n'ayant pas donné son accord. En conséquence, et en raison de contacts pris préalablement avec le producteur pour le présenter dans le cadre du colloque, cette projection a pu se faire à Soissons mais à l'intention des seuls professeurs d'histoire-géo. Quelques extraits présentés à l'écran montrent, entre autres, ses reconstitutions spectaculaires de la Grande guerre. Ce film convenait bien pour introduire le colloque sur la Grande guerre qui a eu lieu à Soissons et à Craonne et qui a réuni une cinquantaine d'universitaires du monde entier et de

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JANVIER 2005

Soissons par Mme Jeanne Dufour ; elle couvre la période allant de la Révolution à 1900.

7 mars : MM. Jean-Claude Burlet et Pierre Paradis nous ont conté comment ils avaient vécu certains épisodes de la libération de Soissons, notamment la fusillade de ce dimanche d'août 44 où M. Pierre Paradis failli perdre la vie.

18 avril : M. René Verquin a évoqué le désastre sanitaire au sud du Chemin des dames lors de l'offensive Nivelles du 16 avril 1917. Son étude sera reprise dans les mémoires de la Fédération.

2 mai : la réunion est tenue au château de Vic-sur-Aisne où M. Francis Eck projette et commente les photographies qui illustrent le livre qu'il vient de publier : « *il était une fois des châteaux dans l'Aisne* ».

13 juin : notre sortie pique-nique nous emmène aux environs de St Gobain avec la visite de l'ancien château de Cerny-les-Bucy, le domaine du Tortoir et l'abbaye de St Nicolas aux Bois, les contre-mines de l'ancien château et les carrières de St Gobain ; sortie achevée au château de Chailvet.

17 octobre : suite et fin de la présentation des maires de Soissons par Mme Jeanne Dufour ; cette fois la période concernée va de 1900 à nos jours. Cette étude paraîtra dans le troisième tome de nos Mémoires actuellement en préparation.

très nombreux participants (entre 200 et 250) aux différentes conférences et visites. Des images prises ces jours-là illustrent cette rencontre avec, en fond sonore, la chanson de Craonne.

A l'issue de cette projection, M. Jean-Claude Burlet demande la parole pour faire une comparaison entre cette rencontre et celle d'hier soir à Laffaux (NDLR : réunion avec Nicolas Offenstadt dont l'invitation accompagnait notre bulletin de janvier) qu'il a trouvée sympathique et intéressante. Et M. Burlet de déclarer sa déception de ne pas avoir toujours compris, durant ce colloque, tout le sens de certaines interventions, doutant même de l'intérêt à traiter certains sujets ou de la véracité dans la description de situations particulières. Pour le Président, c'est un point de vue personnel ; de nombreux autres, tout à l'opposé, nous ont été adressés après ce colloque.

20 novembre : c'était la visite du musée de l'Air au Bourget, en partenariat avec la Société historique contemporaine de Compiègne ; visite très intéressante aux dires des participants, en admiration devant les collections du plus ancien musée de l'aviation du monde.

10 décembre : c'était la désormais traditionnelle conférence-dîner de fin d'année. M. Alain Arnaud, par ailleurs président de la Société historique de Villers-Cotterêts, a évoqué l'élevage ovin dans le sud de l'Aisne et plus particulièrement celui du

mouton mérinos précoce du Soissonnais à partir du 19^e siècle.

A ce point du rapport, la réunion se poursuit en présence de Mme Errasti, maire de Soissons.

Le Président aborde ensuite les autres actions engagées au cours de cette année 2004 :

- réédition sur CDRom de l'ouvrage de l'abbé Pécheur « *les annales du diocèse de Soissons* » écrit entre 1863 et 1895 et composé de 10 volumes pour un total de 6.000 pages. Une démonstration à l'écran permet d'apprécier la facilité avec laquelle n'importe quel nom peut être trouvé avec la présentation de la page correspondante. Il a rencontré un grand succès et reste disponible pour nos adhérents au prix préférentiel de 45 euros.
- une intervention conjointe avec « Soissonnais 14-18 » a été menée auprès de la D.D.E. à propos des monuments situés en bordure de la RN 2 et concernés par sa mise à 2 fois 2 voies sur le plateau entre Laffaux et Chavignon. Cela concerne le monument des fusiliers marins, la croix de l'ange gardien et le monument des crapouillots qui risquaient d'être soit dévalorisés, soit démontés. Nos demandes ont été prises en considération et des avancées positives ont été acquises pour la préservation de ces monuments. Dans le même temps, nous avons pu répertorier et photographier un certain nombre d'ouvrages souterrains datant de la ligne Hindenburg et qui vont être détruits par la construction de la route.

Un mot de la fondation du patrimoine à qui nous reversons la participation facultative de 1,5 euro demandée à chaque adhérent. Sa déléguée départementale est notre sociétaire Mme Pascale Jacques de Pernant. Le Président rappelle les déductions fiscales qui peuvent être accordées par un crédit d'impôt pouvant aller jusqu'à 50 % du montant des travaux de restauration. Parmi les actions récentes ou en cours, on peut citer : une maison à Faverolles, le moulin de Dizy-le-Gros, le mausolée du général Charpentier dans le cimetière d'Oigny-en-Valois, une grange à Septmonts, une forge à Vivières, une grange à Couvrelles dans la ferme de Mme Aumont.

Dans nos projets pour cette année, nous allons sortir le troisième tome de nos Mémoires ; pour cela, nous avons déjà une subvention du département. Au sommaire vont figurer :

- les maires de Soissons, de Mme Jeanne Dufour.
- Raphaël Lardeur et ses vitraux, par Dominique Roussel.

- les sociétés musicales de Soissons, à partir d'un manuscrit inédit de Bernard Ancien datant de 1973, accompagné de l'article de M. Michel Hourlier sur l'orphéon de Soissons.
- une recherche de M. Rémi Hébert, dans les archives allemandes, sur l'épopée de l'escadron de Gironde qui apporte un autre éclairage sur le récit qui en est fait en version française.
- la prise du fort de Condé en 1918 vue par les Français et les Allemands, par M. Jean-Pierre Lepolard.

Pour les activités de cette année, il est envisagé :

- la seconde partie des châteaux de l'Aisne par Francis Eck.
- Mme Pitois a proposé un sujet sur la déportation qui reste à concrétiser.
- le chevalier de Maison rouge à Soissons, un sujet que Mme Saponi travaille en ce moment.
- en mai et juin auront lieu nos sorties habituelles.
- une participation aux journées du patrimoine comme nous le faisons chaque année.
- également, mais avec un point d'interrogation, une exposition des photos Vergnol comme cela a été souvent demandé par les personnes nous ayant apporté des informations sur celles publiées dans le journal. Cela d'autant plus que notre collection Vergnol vient d'être complétée par un lot important de photos acquises récemment lors de ventes à Château-Thierry et à Soissons et que celles-ci éclairent une face méconnue de ces deux photographes. Le problème, c'est que cela demande beaucoup de temps et un financement.

Et puis 2006, ce sera notre tour d'organiser la journée de la Fédération puisque les sept sociétés qui la composent s'investissent à tour de rôle et que notre dernière participation était en 1999. Il n'est pas trop tôt pour y penser. Constat agréable au passage : notre organisation attire toujours entre 200 et 250 personnes.

Rapport financier.

Avant d'aborder le rapport financier, le Président présente sur un graphique l'évolution de nos effectifs durant les dix dernières années, effectifs qui constituent, il faut le dire, une partie importante de nos recettes. Sur dix ans, le nombre de nos sociétaires est passé de 118 à 179, soit une progression de 52 %. Il s'agit bien sûr de cotisants mais sachant que la cotisation est pour le couple, on peut tabler sur 300 personnes qui suivent nos activités.

Le dépôt de mendicité de Soissons de 1764 à 1789 : entre assistance et répression

(conférence de Mlle Delphine Bouxin le 20 février 2005)

Le XVIII^e siècle est l'héritier de nombreuses politiques d'assistance ou de répression visant à éteindre la mendicité et la pauvreté dans la société. Depuis le XVI^e siècle, l'évolution de la représentation du pauvre, ainsi que la centralisation du pouvoir royal, ont entraîné des mesures de plus en plus sévères à l'égard d'une partie de la société, tous ces pauvres et mendiants qui n'y avaient plus leur place.

Il existe une multitude de termes désignant cette population plus ou moins flottante de l'Ancien régime. Les législateurs ont essayé de faire des catégories pour être plus précis dans les lois et mettre en place une législation adaptée à chacun. Les vagabonds et les gens sans aveu ont pour principal critère de définition celui de l'errance. Ils n'ont aucune attache familiale, géographique, sociale ou professionnelle. Dans une société d'Ancien régime très communautaire, cette absence est mal vue et rend la personne « asociale » car en dehors des normes établies par la société. Ces personnes ne travaillent pas, ce qui les rend encore plus méprisables et suspectes aux yeux du pouvoir royal. La société de l'époque est encore très influencée par les théories mercantiles des siècles précédents. Il faut contribuer à l'effort économique du royaume, l'oisif est un être profondément méprisable.

Le dépôt de mendicité s'inscrit dans cette politique et intègre dans sa conception même les volontés des siècles précédents d'exclusion des pauvres et surtout de répression des mendiants. Car il ne suffit pas d'enfermer, il faut éduquer et discipliner ceux qui ne travaillent pas alors qu'ils en ont les moyens, ceux qui mendient lâchement alors qu'ils pourraient être des forces productives dont le royaume a besoin.

La généralité de Soissons au XVIII^e siècle connaît ces problèmes. Les impôts sont très élevés dans cette province agricole, sans « manufactures », où une grande partie de la population vit dans la misère. Le problème de la mendicité y est donc très sensible, d'autant plus que Soissons se trouve près de Paris et près des résidences royales telles que Compiègne et Villers-Cotterêts. Or les mendiants sont fréquemment chassés de ces villes quand le roi y séjourne et se réfugient dans les villes voisines.

La ville de Soissons avait déjà en ses murs des établissements d'assistance comme l'hôpital Saint Charles ou l'hôtel-dieu Saint Gervais mais aucun ne semblait destiné à l'accueil des mendiants dangereux. C'est pourquoi, suite à la déclaration du roi donnée à Compiègne le 3 août 1764, l'année 1766 voit un dépôt ouvrir ses portes dans la ville. Il peut accueillir alors 320 mendiants. Si on ajoute à cela le dépôt de Laon, la généralité pouvait accueillir 410 mendiants et

vagabonds dangereux. Malheureusement, le dépôt de Laon ferme ses portes en 1781, faute de moyens, et laisse au seul dépôt de Soissons la lourde tâche de réprimer les mendiants. Le dépôt de Soissons se situait sur un terrain de l'hôpital et donnait sur la rue Saint Martin.

La plupart des renfermés sont jeunes car plus de 50 % des hommes et des femmes ont entre 20 et 49 ans. C'est donc une population en âge de travailler alors que d'autres institutions recevaient déjà, à l'époque, des personnes plus âgées.

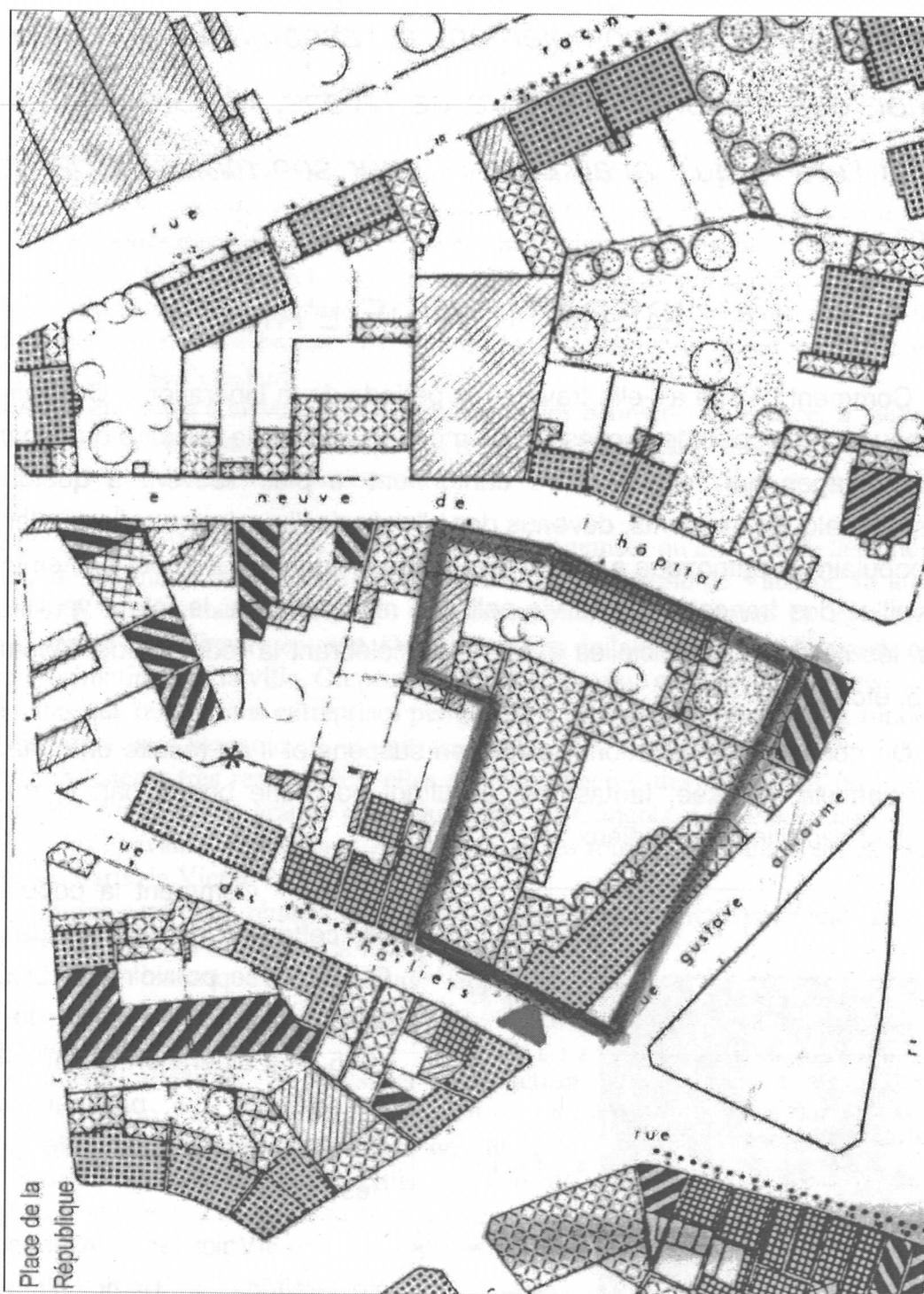
Toute une organisation est mise en place pour nourrir, vêtir, loger et occuper les enfermés. Le pain est l'élément de base du régime alimentaire ; le riz y prend aussi une grande part, la soupe servie est à base de pain blanc, la viande n'entre dans les repas que le dimanche. Une tenue particulière, fabriquée par les détenus, est distribuée à l'arrivée vu l'état déplorable des vêtements des mendiants ; cette tenue facilement reconnaissable permet également de prévenir les évasions. Le couchage est sommaire : des caisses remplies de paille ; ce n'est qu'en 1781 qu'il sera amélioré par un matelas. Bien qu'il s'agisse d'un établissement totalement géré par des autorités laïques, il semble que les pratiques religieuses soient journalières pour véhiculer certaines valeurs éducatives et morales dont ces détenus ont bien besoin.

Le dépôt est avant tout un établissement répressif. Un personnel de surveillance est donc présent ayant à sa disposition pour faire régner l'ordre un ensemble de mesures disciplinaires assez strictes. L'emploi du temps des détenus était très encadré ; ils devaient se lever à 7 h. en hiver et 5 h. en été, ensuite faire leur prière puis travailler jusqu'à 11 heures, heure du repas qui se prenait en silence. L'après-midi était consacrée au travail jusqu'à 5 h. en hiver et 7 h. en été, puis venait le souper et la prière du soir. Dans les premières années, les détenus étaient principalement occupés à des travaux de filature ; à partir de 1782, la manufacture de glaces de Saint Gobain installe un atelier de polissage des glaces.

La question de la santé des renfermés était suivie avec attention, la promiscuité étant un facteur aggravant de propagation des maladies ; un grand soin était également apporté à l'hygiène et à la propreté.

Cet établissement a été un terrain propice à la réalisation de pratiques nouvelles en matière d'assistance qui seront reprises après la Révolution. Le dépôt de Soissons n'a pas disparu en 1789, il semble qu'il soit devenu un hospice.

Delphine Bouxin.



En gras : l'emplacement du dépôt de mendicité, à l'angle de la rue des Charliers et de la rue Gustave Alliaume. Le triangle noir situe la porte d'entrée reproduite en couverture.

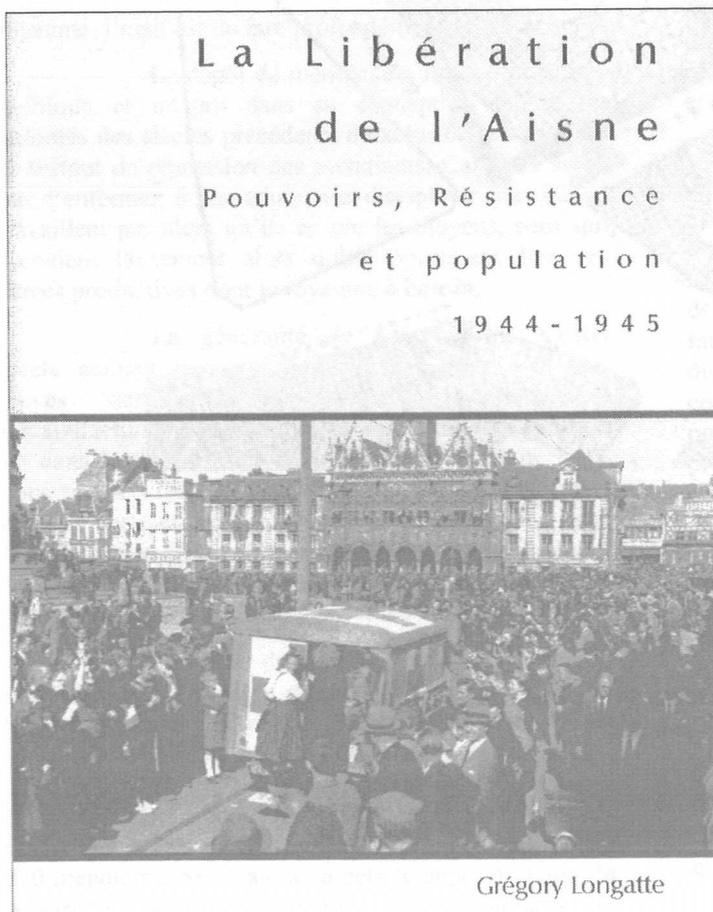
L'étude complète de Mlle Delphine Bouxin paraîtra dans le prochain tome des Mémoires de la Fédération des Sociétés d'histoire de l'Aisne à paraître à la fin de cette année

Le 12 mars 2005, en complément à l'assemblée générale de la Fédération des sociétés d'histoire de l'Aisne, M. Grégory Longatte présentait l'étude qu'il avait choisie pour son mémoire de maîtrise d'histoire :

LA LIBERATION DE L' AISNE

Comment l'Aisne a-t-elle traversé la période de la Libération ? Contrairement à une idée reçue, on sait peu de choses sur ce moment trouble de l'histoire du département. Les rares ouvrages qui l'évoquent se cantonnent le plus souvent à quelques faits marquants, à quelques moments, devenus des clichés de l'imaginaire collectif : les scènes de liesse populaire et patriotique à l'issue des combats libérateurs d'août-septembre 1944, les retrouvailles des français avec la vie politique marquées par le retour vers le chemin des urnes, les cérémonies officielles et les fêtes célébrant la reddition de l'Allemagne le 8 Mai 1945, etc.

De nombreuses questions restent en suspens et il en résulte une image de la Libération, partielle, faussée, fantasmée, occultant pour une bonne part la réalité des événements et ses principaux enjeux.



Comment la population vit-elle cette période de sortie de guerre ? Qui prend le pouvoir à la Libération ? Qui le détient à l'issue de l'année 1945 ? La Libération entraîne-t-elle un remodelage du paysage politique d'avant-guerre ? Quel rôle y tient la Résistance ?

Voici les questions qui ont été traitées à partir d'une étude rigoureuse de documents des années quarante conservés aux Archives départementales de l'Aisne et jusqu'à présent peu exploités.

*

L'ouvrage de Grégory Longatte est en vente à notre siège au prix de 20 euros. L'envoi postal est possible contre 4 euros pour frais de timbres.

PLACE MANTOUE

UN PROJET AMNESIQUE

Le projet d'aménagement de la place Mantoue fait l'objet d'une nouvelle exposition dans le hall de la mairie. Par ailleurs, les résultats du sondage fait à l'occasion de la première exposition viennent d'être donnés dans le journal des Soissonnais. Une des questions posées nous fait réagir. Le déplacement de la fontaine est envisagé et justifié en affirmant qu'elle « *ne s'inscrira plus harmonieusement dans l'aménagement de la place qui prévoit un canal d'eau etc.* » Il y a là une inversion du problème. Ce n'est pas l'existant qui doit s'adapter au projet mais bien le projet qui doit prendre en compte l'existant.

Un document a été remis à la Mairie et à l'architecte des bâtiments de France. Il met en évidence que la restauration de la fontaine, y compris la restitution de la statue, coûterait, hors taxes, moins de 60.000 €. Nous en donnons ici le résumé.

La fontaine

Elle a été construite en 1873 dans le cadre d'un réaménagement du quartier de la cathédrale. Paul Deviolaine, ancien maire de Soissons et propriétaire de la verrerie de Vauxrot, fit alors don à la ville de 2.000 F. représentant la moitié du coût des travaux. Jusqu'en mai 1918, la fontaine avait conservé sa statue qui a disparu en août. On sait que lors de leur repli, les Allemands ont organisé un pillage systématique de la ville. On peut penser que la statue a alors été emportée.

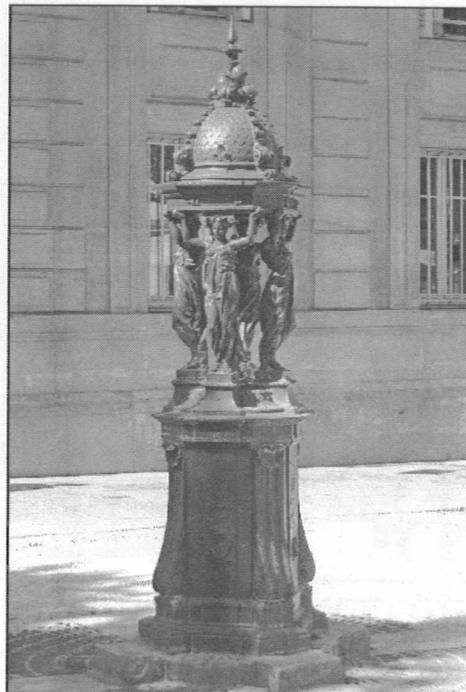
Les recherches que nous avons entreprises permettent d'attribuer la fontaine aux fonderies du val d'Osnes (52) dont nous donnons un extrait du catalogue à la page ci-après. Ces fonderies d'art étaient au XIX^e siècle très renommées, elles affichent encore des références prestigieuses : des vases à Buenos Aires, sur la grande place du Palais du Congrès, à Istanbul, dans les jardins du Dolmabahce, les chevaux ailés du pont Alexandre III, les fontaines Wallace, les entrées de métro « Guimard » à Paris, la Vierge de Lourdes, etc.

Toutes les raisons sont donc réunies pour que cette fontaine soit non seulement conservée, mais restaurée et restituée dans son état et son emplacement initial :

- Un intérêt historique : don d'une importante famille soissonnaise d'un ouvrage qui a échappé aux destructions de la guerre.
- Un intérêt artistique et industriel : production d'une fonderie d'art prestigieuse

Dans le projet d'aménagement de la place on oublie le mur du castrum qui est le seul vestige romain du département. S'agissant d'un tronçon bien conservé des remparts de la cité de Clovis, le mur d'eau projeté prévu à proximité nous apparaît comme une incongruité.

Les défenseurs du projet arguent du fait que la ville doit évoluer, s'adapter à son temps. Ils considèrent que la fontaine n'est qu'un mobilier urbain qu'on peut déplacer sans problème. Notre réponse est de dire que le label « Ville d'art et d'histoire » implique des obligations. La ville ne peut réaliser au pied de la cathédrale un aménagement conséquent mettant en scène des sophistications coûteuses alors que des éléments historiques anciens subsistent malgré la Grande Guerre et peuvent servir de base à la valorisation de la place. Tout aménagement moderne passe par un diagnostic historique et archéologique. Il en existe un, réalisé par Denis



Les fontaines Wallace à Paris sont une des réalisations réputées des fonderies du Val d'Osnes

Defente en 1988, mais il n'a pas été intégré dans la réflexion actuelle.

Pour nous, il ne fait pas de doute que tout réaménagement de la place passe par le maintien et la restauration de la fontaine et l'intégration et la mise en valeur du mur du castrum et même la remise en place de la borne milliaire qui se trouvait à l'angle de la façade occidentale.

La ville peut évoluer, s'adapter au temps présent sans pour cela perdre la mémoire.



En haut : La fontaine aujourd'hui. En bas à gauche : la fontaine en 1914. En bas à droite : extrait du catalogue des fonderies du Val d'Osnes montrant une fontaine semblable à celle de Soissons.

